**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 27 (1882)

Heft: 7

Artikel: Correspondance

Autor: Mandrot

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-335940

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les noms des forts chaque fois que cela était possible sans trop surcharger la carte.

En somme, beau et bon travail, recommandable à tous égards. » La rédaction de la *Revue militaire suisse* se fera un plalsir de mettre un exemplaire de cette intéressante carte à la disposition de ses camarades qui voudraient la consuiter. *Réd*.

Les menées de M. de Bismarck en Orient, par F. Bianconi et Ph. Guillon — Paris. Auguste Ghio, éditeur. Un volume in-8°. Prix: 3 fr., franco.

- « Au lendemain des graves évènements d'Alexandrie, ce volume qui révèle les secrets de la diplomatie, met à nu tous les mystères des cabinets européens, dévoile les agissements obscurs et mystérieux des hommes d'Etat orientaux, expose la politique du chancelier de fer dans un style clair, précis sans ambage et fait toucher du doigt le but qu'il poursuit depuis longtemps, fait l'effet d'un obus qui éclate au milieu de la sécurité et de la quiétude générale.
- » Ce volume est plus qu'un succès, plus qu'un scandale, il est le cri patriotique jeté par des hommes courageux dont l'un surtout, M. Bianconi, a été mêlé à tous les évènements qui se sont produits en Orient; il est le qui vive de la sentinelle perdue qui sauve l'armée en appelant aux armes! (Les journaux militaires français.)

## CORRESPONDANCE

A propos de la mort du général Garibaldi et des divers récits de sa carrière un de nos anciens et distingués officiers supérieurs nous prie de ne pas oublier la part légitime qui doit revenir, dans ces événements, à nos compatriotes jadis au service des Etats de l'Italie. Il nous prie entr'autres de reproduire la citation ci-après d'un journal de notre ville, ce que nous faisons avec grand plaisir:

- « Quant à la conquête des deux Siciles, l'audace héroïque des mille » et de leur chef, ne perd rien de son mérite par le fait que, à leur
- » insu<sup>1</sup>, la porte qu'ils entreprenaient d'enfoncer était à moitié ou-» verte. Les manœuvres diplomatiques et autres, qu'on ne connaîtra
- » jamais peut-être entièrement, qui privèrent les Bourbons de Naples
- » de leurs régiments suisses, avaient d'avance aplani les voies. Quoi-
- » que l'esprit des corps ne fût plus le même, est-il douteux qu'une

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> « Peut-être » ajoute en parenthèse notre honorable correspondant.

- » fois engagés, les bataillons suisses ne se fussent conduits comme
- » ils l'avaient fait précédemment?
  - » Les souvenirs de notre correspondant remontent malheureuse-
- » ment assez haut pour qu'il ait entendu le général Miëroslawski
- » parler de la campagne de Sicile en 1848-1849, où il commandait
- » l'armée cosmopolite de l'insurrection. Il attribuait aux régiments
- » capitulés tous les succès de l'armée napolitaine ; les troupes indi-
- » gènes, selon lui, n'avaient fait que les suivre. Quels soldats! Mon-
- » sieur, disait-il; quels officiers, quel sang-froid, quelle discipline!
- » c'est la vieille garde de Napoléon composée de jeunes gens! »

La Revue militaire et son rédacteur en chef se sont toujours montrés inspirés d'un esprit d'équité vis-à-vis de nos compatriotes au service étranger; il m'a semblé que la dite Revue resterait fidèle à ses précédents, en publiant l'extrait cité ci-dessus, que la Gazette de Lausanne a tiré du journal anglais le Times. Ce journal le tenait d'un de ses correspondants italiens contemporain et ami de Garibaldi.

La Sarraz, 12 juin 1882

de MANDROT, colonel fédéral.

# NOUVELLES ET CHRONIQUE

On lit dans le dernier numéro (nº 6) de la Feuille militaire fédérale : « Licenciements. (Le 27 mai 1882.) Colonel Dumur a obtenu sur sa

- » demande, pour le 15 septembre 1882 et avec remerciements pour
- » les services distingués qu'il a rendus, sa démission des fonctions
- » de chef d'arme du génie et de chef du bureau topographique. »

On sait que M. le colonel Dumur. qui conserve d'ailleurs son grade d'officier fédéral, a été appelé à la haute direction des chemins de fer serbes en construction et à construire pour les relier d'une part au réseau autrichien, d'autre part au réseau ottoman. Tous nos vœux accompagnent le colonel Dumur dans sa nouvelle carrière.

Au 22 septembre prochain entreront en viguenr (sauf le cas d'opposition populaire légale), deux actes législatifs votés par les Chambres dans leur dernière session.

C'est d'abord une *loi* du 14 juin modifiant l'art. 107 de l'Organisation militaire fédérale de 1874, en vue de prolonger de 60 à 80 jours la durée de l'instruction des recrues de cavalerie, dragons et guides. Les 20 jours d'augmentation seront affectés à des cours préparatoires d'hiver, avec cadres.